



Fiche programme TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Dans un contexte d'urgence environnementale, la question climatique est au cœur des enjeux sociétaux. Notre société a pour défi de mener une transition : repenser nos modes de production, de consommation et plus largement notre façon de vivre. C'est une formidable opportunité pour redynamiser nos entreprises locales, créer de l'activité et de l'emploi, réinventer les solidarités, améliorer notre cadre de vie. Cette transition se construit d'abord sur nos territoires, avec les entreprises et les citoyens qui travaillent au quotidien pour nous nourrir, nous transporter, nous chauffer, gérer nos déchets, bâtir et entretenir nos lieux de vie.

C'est pourquoi, nous souhaitons accélérer la transition de notre commune vers un territoire plus écologique et plus égalitaire que nous proposons de concrétiser par les principes et actions suivantes :

Principe A : Sensibilisation et formation à la transition

La prise de conscience, la compréhension de la situation climatique est primordiale pour tous. Nous souhaitons :

- Faire connaître, soutenir et impulser des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics présents sur la commune : accueillir des ateliers, conférences, projections ...
- Être relais des actions et démarches existant déjà sur notre territoire et ailleurs.
- Continuer la sensibilisation des enfants de l'école à partir de dispositifs existants : jardin pédagogique , mare, compostage ... ou de nouveaux projets.

Principe B : Co-construction des politiques locales

Depuis 3 ans, nous avons engagé un processus de construction collective des politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux à travers des dispositifs de co-construction, de gouvernance que nous développons dans la Fiche programme « Gouvernance ».

Principe C : Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale

Pour répondre à l'urgence climatique et sociale, il est nécessaire d'intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et la communauté de communes.

Pour nos achats :

- Dans le cadre d'achats communaux, intégrer dans nos choix non seulement des critères économiques et qualitatifs mais aussi des critères sociétaux et environnementaux afin de prioriser les achats locaux, en circuits courts et des achats en conscience de l'impact courts, moyens et long terme sur notre environnement.

Pour la consommation et production d'énergie :

- Nous souhaitons mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation en énergie renouvelable et locale (chaufferie bois, photovoltaïque ...) des bâtiments communaux et de l'éclairage public.
 - o En prenant en compte les études énergétiques déjà effectuées, mettre en place des actions de réduction de consommation d'énergie sur les bâtiments communaux avec une priorité à l'école, et à l'ancienne Mairie.
 - o Dans le cadre de projets sur les bâtiments communaux, être volontariste sur l'isolation, la consommation minimale et choix de production énergétique écologique en cohérence avec nos capacités financières.

- Finaliser notre programme de renouvellement économe de l'éclairage public.
- Identifier le potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire de la commune.
- Informer et favoriser les projets de production d'énergie renouvelable citoyenne.

Pour le développement de l'agriculture Bio et de l'alimentation en circuit court :

- Accompagner l'installation et développement d'agriculture paysanne respectueuse de l'environnement.
- Poursuivre la démarche d'une alimentation biologique, locale et équitable dans la restauration collective (Ecole).

Pour redonner sa place au vivant sur le territoire et protéger la ressource en eau :

- Obtenir pour la commune le Label « Village étoilé » suite à l'extinction nocturne de l'éclairage public, label délivré par l'ANPCEN valorisant les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne.
- Mettre en œuvre le plan d'action Rivière Sauvage
- Lutter contre la renouée du Japon
- Continuer le plan de protection des captages d'eau potable
- Engager le début de rénovation du réseau de distribution de l'eau en vue de réduire les pertes
- Etudier les solutions de traitement de l'eau potable afin de réduire le traitement par le chlore
- Investir dans le traitement des eaux usées des hameaux (assainissement)
- Anticiper et réfléchir en profondeur le remplacement du contrat de gestion de l'eau

Pour développer de nouvelles Mobilités partagées

- Continuer à sécuriser les déplacements piétons sur la commune et donner plus de place aux piétons.
- Promouvoir et développer les modes de déplacement en partage de véhicule : autopartage, covoiturage, auto-stop, parkings relais de covoiturage aux sorties du village ...
- Envisager une solution de transport 9 places pour les besoins locaux en partage : associations, école ...
- Mettre en place une zone de parking pour les vélos (avec rechargement possible pour les VAE) dans le village et prioritairement sur le plan de ville

Pour réduire nos déchets :

- Afin d'impulser une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire, être actif à la CCCC, sur la problématique des déchets
- Traiter le problème du tri des cartons, déchets verts (broyage local).
- Développer le compostage sur la commune (individuel et collectif)
- Sensibiliser à la prévention des déchets en impulsant une démarche réduction des déchets : plastiques démarche « Zéro Déchets »
- Embellir nos points d'apport collectifs et nos lieux de collecte des déchets sur la commune